

Programme

Formation Guide-Composteur



Prochaine session

Mardi 24 janvier 2012 à Paris 12^{ème} (salle à confirmer)

Formateur : Jean-Jacques FASQUEL

Le Programme

Savoir composter et mettre en place un compost collectif

Matin: 9h15-12h30

- Définition
- Pourquoi composter ?
- Comment ça marche ? Phases et acteurs de la décomposition
- Les principes d'une bonne décomposition
- Où trouver des matières sèches ?
- Que composter ?
- Le compostage citoyen
- Les différentes méthode de compostage
- Le matériel complémentaire nécessaire
- Démarrer son compost

Après-Midi: 14h00-17h30

- Sortie Terrain : visite d'un site de compostage collectif en pied d'immeuble
- Les différentes générations de compost et leurs utilisations
- Autres expériences de compost urbains collectifs (photos, vidéos)
- Mettre en place un projet collectif ((méthodologie, timing, communication, facteurs clés de succès, ...)
- Evaluation

12h30 – 14h00 : Repas pris en commun

Sortie Terrain



CompoSt'ory – Formation et Assistance à mise en place de compost collectif

CompoSt'ory Conditions d'inscription

- Cible
 - Tous publics (élus, agents techniques des collectivités, gardiens d'immeuble, porteurs de projet, bailleurs, particuliers,...)
 - Aucun pré-requis
- Objectifs de la formation
 - savoir faire un compost de qualité, être autonome dans la gestion au quotidien et au long cours d'un compost individuel, comprendre les spécificités d'un compost collectif (notamment en pied d'immeuble) pour en assurer le lancement et le succès.
- Tarifs
 - 295 € HT (TVA non applicable)
 - Tarif réduit de 155 € HT pour les demandeurs d'emploi (TVA non applicable)
- Ce tarif comprend:
 - la formation et le support pédagogique
 - les boissons des pauses
 - un certificat de formation
- Une attestation de présence et/ou une convention seront établies sur demande.

CompoSt'ory Le Formateur : JJ FASQUEL

- Maître-Composteur.
- Pionnier du compost collectif à Paris.
- Membre du Réseau Compost Citoyen
- Créateur et animateur du blog CompostAParis.fr
- Consultant-formateur en développement durable dans l'enseignement supérieur et en entreprise.
- Entrepreneur-salarié de la Coopérative d'Activités et d'emplois PORT PARA//ELE.







Satisfaction

Appréciation globale :

100 % des stagiaires sont « satisfaits » ou « très satisfaits »

Leurs commentaires :

« une formation très riche et intéressante », « journée complète et riche, a répondu à toutes les questions posées », « très instructif et bien documenté », « bien expliqué », « une formation complémentaire de celle de l'ADEME », « très bonne formation sur un sujet très pratique en évolution », « C'était vraiment intéressant et très sympa cette formation » ...

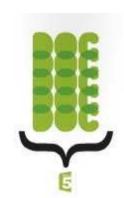
Revue de Presse



Progress for the second of the relative of the



























Contact et Informations Administratives

Jean-Jacques FASQUEL CompoSt'ory Bat 1 - 107, rue de Reuilly - 75012 PARIS jj.fasquel@gmail.com 06 28 04 00 97

Plus d'infos sur le blog sur http://compostproximite.blogspot.com

Entrepreneur-salarié de la Coopérative d'Activités et d'Emplois PORT PARA//ELE

- SCOP/SARL à capital variable
- Siège social: 70 rue Amelot 75011 PARIS
- RCS Paris 492 196 209
- SIRET 492 196 209 000 26
- CODE NAF 7022Z
- TVA Intracom : FR28 492 196 209
- N°Formateur: 11754210875



Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la formation de Guide-Composteur organisée à l'Institut Rue Monsieur 119, Bd Diderot à Paris 12ème

Le lundi 5 decembre	2011 ⊔	
Prénom :	Nom:	
Société/Organisme : Adresse :		
Code Postal :	Ville:	
Tél:	Mail:	
Contact et Adresse d	e facturation si différent :	
J'ai besoin d'un devis	s □ d'une facture □	d'une convention de stage □
Tampon :		Signature :

Bulletin à renvoyer avec le règlement de 295 € TTC (à l'ordre de CompoSt'ory / Port Paralèlle) à Jean-Jaques Fasquel -107, rue de Reuilly – Bat 1 - 75012 PARIS

CompoSt'ory Conditions Générales de Vente

1.INSCRIPTION

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par CompoSt'ory :

- du bulletin d'inscription, dûment complété et signé (et d'une lettre valant commande pour les organismes concernés).
- du règlement des frais de formation (excepté pour les administrations qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique acquittent leur facture «après service fait»).

2. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation, réalisé à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque libellé à l'ordre de «CompoSt'ory / Port Paralèlle».
- par virement direct, en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise, à l'ordre de «CompoSt'ory / Port Paralèlle». Compte Crédit coopératif Paris gare de l'Est n°RIB: 42559 00003 21009908109 11

 Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

3. CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.

L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale).

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le jour de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 75 euros HT pour frais de dossier.

Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédant la formation, CompoSt'ory facturera à l'entreprise du participant un dédit de 150 euros HT des frais de participation, montant non imputable sur le budget de formation.

CompoSt'ory se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.